

FLEURY



Lys Infos

L'ESSENTIEL DE FLEURY



Décembre 2016 - n° 18



Sommaire

3	L'essentiel de Fleury
4-7	Ils ont délibéré
8-12	Commissions
13-14	EPCI
15-16	SIVOM - Périscolaire
17-21	La petite plume de Marc Chagall
22-28	Associations
29-30	Brèves
31-32	Revue de presse
33	Les élus minoritaires
34	Jeux
35	État civil
36	Agenda et Associations

MAIRIE

13, rue Gérard Mansion 57420 FLEURY
Tel 03 87 52 67 59 Fax 03 87 52 59 22
E-mail : mairie@fleury.fr
Site Internet : www.fleury.fr

Heures d'ouverture

Lundi de 08h30 à 12h00
Mardi de 08h30 à 12h00
Mercredi de 08h30 à 12h00
Jeudi de 08h30 à 12h00
Vendredi de 08h30 à 12h00
et de 14h00 à 18h30

SIVOM de Pouilly-Fleury

21 chemin de Metz 57420 Fleury
Tel 03 87 57 18 37

Accueil du public : mercredi de 13h à 17h

Accueil téléphonique :

lundi de 13h à 16h30 ;
mardi et jeudi de 8h à 12h15

Courriel :

sivomdepouillyfleury@orange.fr

Lys Infos, Magazine, édition n°18

Édité par la Mairie de Fleury à 600 exemplaires
Directeur de publication : Jean-Paul Eckenfelder
Rédacteur en Chef : Gilles Vavrille
Rédaction : Commission information et Presse
Gilles Vavrille, Brigitte Langlois, Sandrine
Sandras, Blandine Sutter
Conception et réalisation : Mairie de Fleury

EDITORIAL

En 2016 nous avons travaillé sur la sécurité en matérialisant des stops au carrefour du Chemin de Metz - rue de l'Église et rue de la Forêt la circulation devenant à cet endroit trop dangereuse. L'entrée de l'école et le parking de la salle polyvalente ont été également sécurisés par des marquages de places de stationnement et par des cheminements piétonniers pour protéger nos chers bambins. Des zones de stationnements handicapés et stationnements interdits ont été aussi matérialisés.



Dans le même esprit, nous avons, avec la commission des travaux, étudié l'accessibilité de la mairie. Cet aménagement, validé par le CM en date du 14 septembre 2016, devrait être opérationnel en 2017.

Quant à la gestion de notre commune, je veille à la maîtrise des dépenses en tenant compte des baisses des dotations de l'état et de la recherche, toujours plus difficile, de subventions auprès de nos partenaires institutionnels pour réaliser nos projets tout en maintenant une fiscalité raisonnable.

Pour clarifier la situation de Fleury et de l'intercommunalité, je vous rappelle qu'il n'est pas à l'ordre du jour d'adhérer à Metz Métropole et Metz Métropole ne souhaite pas de nouvelles adhésions. Après les décisions des préfets de Meurthe et Moselle et de Moselle de rattacher le Val de Moselle au Chardon Lorrain dans le département 54, le périmètre de la communauté de commune du Sud Messin est maintenant stabilisé et, même si des communes voisines souhaitent s'y rattacher, la CCSM peut dorénavant travailler en toute sérénité au déploiement de ses nouvelles compétences.

Depuis le début de l'année, la composition du conseil municipal a changé : deux adjoints et une conseillère municipale ont démissionné pour des raisons personnelles. Il s'agit de Jean Mauri, Roger Aubert et Dominique Haffner, que je remercie pour leur investissement et leur implication dans la vie de notre commune. Ils ont été remplacés par Carine Bour et Aimé Gentit, les suivants de notre liste. Jean Claude Briand et Gilles Vavrille ont été élus adjoints au maire.

L'équipe municipale est attachée à ce que Fleury reste un village accueillant et agréable et je tiens également à remercier les agents municipaux et les bénévoles pour la qualité du fleurissement avec à la clé la récompense du maintien de la deuxième fleur pour les trois années à venir.

Bonne lecture de ce nouveau numéro de Lys Infos et au plaisir de vous retrouver le 13 janvier prochain à 18h30, salle polyvalente, pour les vœux de la municipalité où nous reviendrons sur tous ces sujets autour du verre de l'amitié. J'encourage d'ailleurs vivement les nouveaux arrivants à y participer tout comme à s'inscrire avant la fin de l'année sur les listes électorales afin que, malgré les difficultés, notre démocratie puisse mieux s'exprimer en 2017.

Le conseil municipal et moi même vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année et une très bonne année.

Jean Paul Eckenfelder

Professions Libérales

Infirmière

Pascale LE GOFF

28 A, rue Gérard Mansion Tél. : 03 87 52 58 17

Orthophonistes

Delphine FONTENEAU, Christelle CAMPANILE

Hélène THIOLLIER, Alexia CLARA et Marion

ODILLE : 4B, route Nationale

Tél. 03 87 57 16 37

Kinésithérapeutes

Laetitia NOIRÉ et Lucie LALLEMENT

28 A, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 38 02 84

Ostéopathe

Hélène LAMBRECH - Ostéopathe D. MROF

28 A, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 35 07 95

osteo.lambrech@gmail.com ;

www.osteo-lambrech.fr

Restauration et Alimentation

Boulangerie ZIMMER

15, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 55 22 05

(Tous les matins de 7h00 à 13h00 sauf le mardi)

Café "Le Couaraïl"

28, Rue Gérard Mansion

(du mardi au dimanche

de 7h45 à 14h - 18h à 00h)

Caro'Pizza (Pizza - traiteur)

7B route Nationale

Tel 06 73 84 82 08

Restaurant L'Auberge Fleurie

11, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 52 59 93

Fermée : Lundi, jeudi soir et dimanche soir

Torréfacteur Laurent WOLFF

4, rue Nationale Tél. 03 87 52 63 41

(vente aux particuliers du lu. au ve. de 8h30 à 12h30)

Artisans et indépendants

Architecte D.P.L.G. Vincent CALMES

9, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 52 59 30

Coiff'El Création

11, rue des Roses Tél. 03 87 52 53 97

Christian RENOV

Menuiserie/ébénisterie/parquets... Christian HAFNER

2 rue des Pervenches

Tél. 03 87 52 52 43 / 06 36 22 23 87

Entreprise Jean-Louis WILLAUME

Maçonnerie

4, rue du Moulin Tél. 03 87 52 64 71

Entreprise CUCCI Martin

Carrelage peinture

26 bis rue Mansion Tél 06 60 05 74 16 / 09 66 90 40

45

Martin.cucci@gmail.com

Garage Laurent MIEDICO

Agent RENAULT

5, rue Nationale Tél. 03 87 52 53 80

Traductrice Espagnol et Russe

Ludmila RUIZ

5, rue des Tulipes ; Tél. 03 87 52 62 48

WATBATI SARL

Terrassement/ gros œuvre/charpente...3 rue des Jar-

dins Tél. 06 89 65 18 24 www.batiwat.fr /

watbledyannick@aol.fr

Auto entreprise LECLERC Claude

Plombier, chauffagiste, sanitaire ; 21 rue Mansion

Tél. 06 99 75 18 74 / gamac1@free.fr

A2C sécurité incendie -

Christian SIMON

Matériel de sécurité incendie – signalisation sécurité -

extincteurs

5, chemin de Metz

Tél. 03 87 55 88 39 - 06 08 00 17 37

contact@a2c-incendie.fr - www.a2c-incendie.fr

Lewis Toiture

10, rue Lucien Albert

Tél. 03 54 44 71 35 / lewis.toiture@sfr.fr

BUBBLE-BE

7, Domaine de la Tour

Tel. 06 18 18 24 65 /

info@bubble-be.fr site : www.bble-be.fr

EURL JCS MULTI BATI

Jean-Claude SCHMIDT

Tous travaux intérieurs bâtiment

1, rue des Vignes

Tel. 06 63 53 56 64

Séance du 30 juin 2016

Élection d'un Adjoint au Maire : Vu le code général (...). Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au maire dont la démission a été acceptée par Monsieur le préfet par courrier reçu le 06/06/2016, Considérant que lorsqu'un poste d'adjoint est vacant, le conseil municipal peut décider que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu démissionnaire, Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant de 3^{ème} adjoint, (...) Procède à la désignation du 3^{ème} adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue :

est candidat: Gilles Vavrille

Nombre de votants: 14

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14

Nombre de bulletins blancs et nuls: 3

Nombre de suffrages exprimés: 11

Majorité absolue : 6

A obtenu : Gilles Vavrille : 11 voix

(...): M. Gilles Vavrille est désigné en qualité de 3^{ème} adjoint au maire.

Mise en place des commissions communales :

Le Conseil Municipal décide de nommer les membres des différentes commissions communales (11 pour, 3 abstentions) :

Jumelage : Jean-Claude Briand, Jeanine Leclerc, Sandrine Fey.

Sports, Culture et Associations: Sandrine Sandras, Sandrine Fey, Carine Bour.

Action Sociale : Jeanine Leclerc, Blandine Sutter.

Fêtes et Cérémonies: Jeanine Leclerc, Jean-Claude Briand, Gilles Vavrille, Sandrine Fey, Eve Vimbert .

Finances: Jean-Paul Eckenfelder, Gilles Vavrille, Sandrine Fey, Aimé Gentit, Jean Carsignol.

Communication : Gilles Vavrille, Brigitte Langlois, Blandine Sutter, Sandrine Sandras.

Révision des listes électorales : Jean-Claude Briand, Brigitte Langlois.

Travaux, Urbanisme : Jean-Claude Briand, Jeanine Leclerc, Brigitte Langlois, Blandine Sutter, Jean Albert, Gilles Vavrille.

Aménagement Paysager: Jeanine Leclerc, Brigitte Langlois.

Ouverture des Plis (appel d'offres) : Jean-Paul Eckenfelder, Jeanine Leclerc, Jean-Claude Briand, Brigitte Langlois, Jean Carsignol.

Comité de Gestion de la Salle Polyvalente : Jean-

Paul Eckenfelder, Gilles Vavrille, Jeanine Leclerc, Jean-Claude Briand, Sandrine Fey, Carine Bour, Gilbert Victorion.

Marathon : Jean-Paul Eckenfelder, Jean-Claude Briand

Cimetière : Jean-Claude Briand

Assainissement: Gilles Vavrille

Responsable des jeux : Aimé Gentit

Désignations des délégués aux E.P.C.I. : Le Conseil Municipal décide de renouveler les délégués de la Commune au sein des assemblées délibérantes des établissements publics de coopération intercommunale (11 pour, 3 abstentions) :

SIVOM de Pouilly-Fleury : Blandine Sutter, Sandrine Sandras titulaires, Jean-Paul Eckenfelder, Jeanine Leclerc suppléants.

Communauté de Communes du Sud Messin : Jean-Paul Eckenfelder, Jeanine Leclerc et Jean Carsignol.

Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Seille : Jean-Claude Briand, Jean Albert titulaires, Gilles Vavrille, Sandrine Fey suppléants.

Syndicat Intercommunal des Eaux de Verny : Jean Albert, Aimé Gentit titulaires, Jean-Claude Briand, Gilles Vavrille suppléants.

Correspondant Défense : Sandrine Fey.

Correspondant Sécurité routière : Jean-Paul Eckenfelder.



Ils ont délibéré

Séance du 14 septembre 2016

Fonds de soutien au développement des activités périscolaires : Vu que le fonds de soutien au développement des activités périscolaires est versé par l'État à la commune de Fleury ; Considérant que le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Pouilly-Fleury a les compétences école et périscolaire ; Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (13 pour), décide de reverser ce fonds au SIVOM de Pouilly-Fleury tant qu'il détiendra ces compétences.

Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), Tour Saint Nicolas : Par délibération n° 19 du 25 mai 2016, le Conseil Municipal a décidé d'adopter le projet de réfection de l'enduit de la façade et de la toiture de la Tour Saint Nicolas, a décidé de sa réalisation et a accepté les devis de l'entreprise La Messine d'un montant de 59 224.64 € HT pour la façade et l'entreprise JS BATIMENT d'un montant de 18 010 € HT pour la toiture. Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (12 pour, 1 abstention), décide d'effectuer, pour les travaux précités, une demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et autorise le Maire à signer les documents y afférents.

Travaux d'accessibilité de la Mairie : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (13 pour) : décide d'adopter le projet de travaux d'accessibilité de la Mairie, décide de sa réalisation, accepte l'avant-projet de M. Antoine Guerrisi, Architecte, dont l'estimation sommaire du coût d'objectif est de 72 800 € HT et la proposition de mission de maîtrise d'œuvre est de 6 000 € HT, décide de faire toutes les demandes de subvention, autorise le Maire à signer les documents y afférents.

Vente de terrain rue Gérard Mansion : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (10 pour, 3 contre), décide de vendre la parcelle située rue Gérard Mansion section 1 n°6 d'une superficie de 9a 94ca au prix de 160 000 € et autorise le Maire à signer les documents y afférents.

Acquisition d'un terrain : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (13 pour), décide d'acquérir la parcelle située Chemin de Metz section 6 n°122 d'une superficie de 5a 42ca au prix de

12 000 € et autorise le Maire à signer les documents y afférents.

Adhésion au contrat d'assurance groupe statutaire : Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 (...) Le Maire rappelle à l'assemblée : la commune a, par la délibération du 02/11/2015, demandé au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle de souscrire pour son compte un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents, (...) Le Maire expose que le Centre de Gestion a communiqué à la commune les résultats la concernant. Le Conseil, après en avoir délibéré et à la majorité (13 pour) : Décide d'accepter la proposition suivante : Assureur: SWISS LIFE Courtier gestionnaire : GRAS SAVOYE – BERGER SIMON Durée du contrat: à compter du 1er janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020 (...)

Convention d'occupation domaniale de répéteurs pour la télérelève des compteurs d'eau : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (10 pour, 3 abstentions), accepte la convention d'occupation domaniale de répéteurs de la société M2O sur les supports d'éclairage public et divers ouvrages de la commune de Fleury pour la télérelève des compteurs d'eau et autorise le Maire à signer ladite convention.

Séance du 19 octobre 2016

Longueur voirie communale : Vu (...) Considérant que la longueur de la voirie communale au 31/12/2014 était de 5 337 m ; Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (14 pour), fixe la longueur de la voirie communale à 5 532 m au 31/12/2015 et à 6 325 m au 31/12/2016.

Modification des statuts de la CC du Sud Messin : Monsieur le Maire précise que le Conseil Communautaire du Sud Messin lors de sa réunion du 29 septembre 2016 a engagé une procédure de modification de ses statuts afin de tenir compte des évolutions de compétences des EPCI introduites par la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015.

En particulier, les modifications portent sur les aspects suivants :

Modification du contenu de la compétence développement économique qui recouvre désormais les actions suivantes :

- **création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités** qui emporte ainsi la suppression de l'intérêt communautaire qui pouvait encadrer les zones d'activités ;
- **politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire** ;
- **promotion du tourisme** dont la création d'office de tourisme ;
- actions de **développement économique** dans le respect du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (article L 4251-17 CGCT) ;
- Transfert à l'EPCI de la compétence « **aménagement, entretien, et gestion des aires d'accueil des gens du voyage** » qui devient une compétence obligatoire.
- Reclassement de la compétence optionnelle « **collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés** » qui devient une compétence obligatoire.

Au-delà de cette mise en conformité avec la loi Notre, Monsieur le Maire ajoute que cette modification des statuts vise à également à procéder au transfert de la compétence facultative « Aider à l'entretien des villages de la Communauté et à l'amélioration des moyens logistiques des communes de la Communauté de Communes » afin que les **prestations de balayage de la voirie et curage des avaloirs** puissent être exercées par la Communauté de Communes du Sud Messin sur l'ensemble de son territoire.

Enfin, il ajoute que la modification statutaire est aussi l'occasion d'opérer une mise à jour des statuts du Sud Messin, notamment sur les aspects suivants :

- **Compétences obligatoires** : certaines mentions étant devenues sans objet, il est proposé dans le bloc « aménagement de l'espace » de supprimer les dispositions suivantes : « Développer l'organisation de l'espace intercommunal à travers la mise en œuvre d'un schéma de valorisation des paysages et participer aux études préalables à la mise en œuvre de zones d'aménagement concerté (ZAC) ». « Adoption, modification et révision simplifiée du Plan d'Aménagement de Zone (PAZ) de la ZAC aéroportuaire, devenant PLU partiel, et avis sur le

dossier de ZAC »

Compétences optionnelles:

- **Construction, entretien et fonctionnement des équipements sportifs** :
il est proposé d'actualiser la compétence reprise de l'ex CCRE et de mettre au pluriel le terme collège « **Gestion des installations sportives des collèges** », considérant que deux collèges sont présents sur le territoire.
- **Création, aménagement et entretien de la voirie** : outre la voirie d'accès à la déchetterie de Vergy ; il est également suggéré de déclarer d'intérêt communautaire, la voirie d'accès à la déchetterie de Rémilly.

Conformément à l'article L. 5211-17 du CGCT, les communes membres du Sud Messin sont amenés à délibérer dans un délai de 3 mois sur les modifications statutaires proposées par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Sud Messin par délibération en date du 29 septembre 2016. Ces modifications statutaires seront validées par un arrêté préfectoral dès lors que la majorité qualifiée de communes est atteinte.

Au regard de ces éléments et après en avoir délibéré et à la majorité (14 pour), le Conseil Municipal décide : Vu la loi NOTRe n°2015-991 du 7 août 2015 (...)

- d'approuver les propositions de modifications des statuts de la Communauté de Communes du Sud Messin telles que présentées ;

- d'approuver, avec une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017, les statuts modifiés joints à la présente délibération.



Ils ont délibéré

Groupement de commandes pour l'achat de gaz :

L'ouverture à la concurrence pour l'approvisionnement en gaz naturel est devenue une obligation pour les collectivités depuis le 1^{er} janvier 2015 pour les bâtiments ayant une consommation annuelle de plus de 200 MWh et depuis le 1^{er} janvier 2016 pour les bâtiments ayant une consommation annuelle de plus de 30 MWh. Cette obligation a changé complètement l'accès à l'énergie qui doit désormais se faire par un marché public adapté. Le groupement de commande du Grand Nancy élaboré en conséquence et opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2015 a permis de répondre à cette obligation et de réduire l'ensemble des factures de gaz naturel des quelques 90 membres volontaires. (...) Considérant qu'il est dans l'intérêt de la Commune de Fleury d'adhérer à un groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique pour ses besoins propres, Considérant qu'eu égard à son expérience, la Communauté Urbaine du Grand Nancy entend assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses adhérents, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (14 pour), (...) Approuve l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique coordonné par la Communauté Urbaine du Grand Nancy en application de sa délibération du 1^{er} avril 2016. (...) La participation financière de la Commune de Fleury est fixée et révisée conformément à l'article 6 de l'acte constitutif. (...) - Autorise le Maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

Coupe de bois et tarifs : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (14 pour), fixe le prix du stère de bois à façonner à 10 € et sollicite l'aide de l'agent patrimonial pour la matérialisation des lots, le dénombrement et la réception des lots, pour une rémunération forfaitaire de 3,1 € HT/stère.

Rénovation courts de tennis extérieurs : Commune de Fleury Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (13 pour, 1 contre), accepte le devis de l'entreprise DHR Paysages (...) concernant la rénovation des 2 courts de tennis extérieurs, décide de sa réalisation, autorise le Maire à faire toutes les demandes de subvention et à signer les documents y afférents.

(...)

Révision du PLU (mise en compatibilité avec la loi ALUR et le SCOT) :

Monsieur le maire présente l'intérêt pour la commune de reconsidérer le contenu du plan local d'urbanisme. En vue de sa mise en compatibilité avec la loi ALUR et le SCOT. Après avoir entendu l'exposé du maire ; Après en avoir délibéré et à la majorité (14 pour), le conseil municipal décide :

1 - de prescrire la révision du plan local d'urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire communal (...)

2 - de charger la commission municipale d'urbanisme, composée comme suit : MM. Jean-Paul Eckenfelder, Jean-Claude Briand, Jeanine Leclerc, Brigitte Langlois, Blandine Sutter, Jean Albert, Gilles Vavrille. du suivi de l'étude du plan local d'urbanisme ;

3 - de mener la procédure selon le cadre défini par les articles L153-33, R153-11, R 153-12 du code de l'urbanisme en ce qui concerne l'association et la consultation des diverses personnes publiques ;

4 - de fixer les modalités de concertation prévues par les articles L103-2 et suivants du code de l'urbanisme de la façon suivante : - Réunions publiques - Informations dans le bulletin municipal

5 - de donner autorisation au maire pour signer toute convention qui serait nécessaire à la mise à disposition des services de l'État ;

6 - de solliciter de l'État une dotation pour compenser la charge financière de la commune correspondant aux frais matériels et éventuellement aux frais d'études liés à la révision du plan local d'urbanisme ;

7 - que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes à l'étude du plan local d'urbanisme seront inscrits au budget de l'exercice considéré. Conformément à l'article L153-11 du code de l'urbanisme, la présente délibération sera notifiée aux organes publics concernés. Conformément aux articles R153-20 et R153-21 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention en caractères apparents dans le journal suivant diffusé dans le département : La Semaine.

Retrouvez le texte intégral des délibérations du conseil municipal de Fleury sur le site www.fleury.fr menu « vie municipale » rubrique « comptes rendus »

Commission des travaux

L'entretien de la commune nécessite une attention constante. Après avoir réalisé un état des lieux, la commission a défini des priorités au regard, bien sûr, des possibilités financières de la commune.

Les eaux usées produites par les habitations situées dans le bas du village doivent être pompées par une station de relevage pour être remontées vers la station d'épuration afin d'y être traitées. Pour cela deux pompes fonctionnent en alternance, l'une d'elle, hors service, a été remplacée. Cette dépense est affectée au budget « assainissement ».

A la mairie, la salle de réunion défraîchie présentait de nombreuses fissures et décollement de peinture. Elle a été rénovée et repeinte pour retrouver maintenant un aspect plus conforme à son statut.

La sécurité et la propreté de l'accès au cimetière étaient compromises par les arbres qui bordent son accès. Les arbres malades ont donc été enlevés et les autres élagués.



L'entretien des voiries (environ 6 km de voiries communales) impose une attention particulière et des choix au regard de la charge importante que cela représente pour les finances de la commune. En premier lieu, nous avons procédé à l'identification des zones impactées puis au rebouchage des trous identifiés par de l'enrobé à froid. Afin d'en maîtriser le coût, cette opération a été réalisée par les employés communaux.

Après réflexion de l'ensemble de la commission portant sur la sécurité aux abords de l'école, il a été décidé de



procéder au marquage au sol des places de stationnement sur le parking de la salle polyvalente et d'un cheminement protégé pour les écoliers qui vont de ce parking vers l'entrée de l'école. **Nous rappelons à cette occasion l'obligation pour tous de respecter ces marquages.**

Toujours dans la volonté d'améliorer la sécurité dans le village, deux stops ont été matérialisés ; un rue de la forêt



pour les usagers arrivant sur le chemin de Metz et un rue de l'Église pour ceux qui viennent Chemin de Metz.

A notre demande le fossé près du cimetière a été sécurisé par la pose d'un caillebotis pour empêcher tout risque en cas de chute. Les travaux ont été financés par l'entreprise « Espaces résidences » lotisseur du domaine de la tour .



Nous avons été approchés par de nombreux abonnés ayant des problèmes avec le réseau téléphonique conduisant à des pannes de téléphone. Les services de France-Telecom ont été contactés et sont intervenus. Ces problèmes de pannes intermittentes sont apparemment résolus mais si d'autres problèmes étaient de nouveau constatés n'hésitez pas à le signaler en mairie.

Commissions

Commission Sport Culture et associations


**Dimanche 4 septembre
Journée des associations**

Cette 3^{ème} édition a remporté à nouveau du succès grâce à la présence de nos 15 associations sportives et culturelles issues de Fleury ou de Pouilly.

Cette manifestation a permis aux anciens et futurs adhérents de découvrir ou redécouvrir, à travers les stands et le diaporama projeté, les différentes activités existantes. Cette rencontre interactive s'est déroulée dans une ambiance conviviale autour d'une crêpe bien garnie !

Nous remercions toutes les associations pour leur investissement durant toute l'année et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine à Pouilly le **dimanche 3 septembre 2017**


SOIRÉE BLUES À FLEURY

Quoi de plus sympathique, par ces soirées froides de l'aveint, que d'aller passer un moment à écouter de la bonne musique, dans une ambiance rock et blues. C'est ce que soixante-dix personnes ont décidé de faire, le soir du 3 décembre 2016 à la salle ronde de Fleury, pour écouter le groupe «**MG Blues Band Trio**».

L'ambiance était dynamique et un véritable échange s'est fait entre le groupe et son public venu pour écouter les musiques américaines des grands du blues et du rock.



Commission assainissement



Stop aux lingettes dans les toilettes

Comment fonctionne un système d'assainissement ?

Un système d'assainissement est un ensemble complexe de dispositifs divers, dont les deux principaux sont constitués par le réseau de collecte et d'évacuation et par la station d'épuration.

Le réseau de collecte comprend des tuyaux de taille très variable, mais également des ouvrages spéciaux, tels que des pompes (rue notre dame et rue du Beuvrot) lorsque la pente est insuffisante pour permettre un écoulement gravitaire, ou encore, des déversoirs d'orage qui permettent, en temps de pluie, d'évacuer l'éventuel trop plein vers le milieu naturel.

A l'aval du réseau, on trouve la station d'épuration. Il s'agit d'une usine qui permet de « nettoyer » les eaux usées avant leur rejet au milieu naturel.

Des prétraitements sont nécessaires pour enlever les objets et les matières pouvant perturber la filière de traitement ultérieure. C'est une première étape indispensable. On applique successivement un dégrillage qui permet de retenir les solides les plus grossiers, puis un dessablage qui permet l'élimination des particules lourdes de tailles importantes (plus de 0,2 mm) par décantation et enfin un dégraissage qui permet d'éliminer les particules légères : graisses, huiles, fibres, etc., par flottation.

La station d'épuration utilise des procédés biologiques qui copient, en les optimisant, les mécanismes d'épuration qui ont lieu dans les milieux naturels. Ces procédés reposent sur des communautés d'algues, de champignons et de bactéries.

Pour fonctionner, ces dispositifs ont besoin d'être entretenus de façon régulière ; cette mission est confiée au personnel d'exploitation.

Pourquoi ne faut-il pas jeter de lingettes dans la cuvette des WC ?

Les lingettes, comme les autres objets susceptibles de constituer des fils qui ne sont pas très rapidement solubles ou biodégradables (sacs plastiques, serviettes hygiéniques, cotons tiges, morceaux de tissus, etc.), posent de multiples problèmes. En pratique, la structure fibreuse de ces objets fait qu'ils ont une très grande facilité à s'agglomérer entre eux,

avec la graisse présente en réseau et autour des obstacles qu'ils peuvent rencontrer dans le système d'assainissement..

Les risques principaux concernant :

L'obstruction des réseaux de petits et moyens diamètres pouvant conduire à des débordements chez les usagers ou sur la voie publique. Elles peuvent être à l'origine de fermentations et de dégagements de gaz nauséabonds, voire de gaz toxiques (sulfure d'hydrogène par exemple).

La mise en panne des pompes et d'une façon générale des organes mobiles : les agglomérats ont en effet une grande tendance à s'entortiller autour des pales des pompes et à bloquer leur fonctionnement. Ces dysfonctionnements nécessitent souvent des interventions coûteuses et dangereuses et posent des problèmes importants à la collectivité.

Que faut-il faire des lingettes utilisées ?

La place des lingettes usagées (comme celle des cotons tiges ou des autres objets utilisés pour l'hygiène quotidienne) est dans la poubelle et non dans la cuvette des WC. On peut d'ailleurs se poser la question plus générale de l'intérêt de cette innovation au vu de la quantité de déchets qu'elle génère ...

Attention aux étiquettes des lingettes !

Au dos d'un paquet de lingettes nettoyantes WC, acheté dans un supermarché du secteur, vous trouverez pourtant les inscriptions « lingettes jetables dans les W.C » et « ne bouchent pas les canalisations ». De l'autre côté et de façon plus visible « Les lingettes peuvent être jetées dans la cuvette des WC après utilisation :

c'est faux :

La biodégradabilité d'une lingette nécessite en réalité un temps long (plusieurs mois) et en tout cas très supérieur à celui de son séjour dans le réseau.

Chaque semaine, c'est entre 10 et 20 kg de lingettes qui encombrant la station d'épuration et nuisent à son fonctionnement.

Comme pour tous les équipements communaux, il est de la responsabilité des élus d'en assurer la gestion en relation avec le personnel chargé de l'entretien.

Il est du devoir de chacun de préserver ces équipements en respectant les règles simples d'utilisation.



Commissions

Peut-on tout jeter dans le "tout-à-l'égout" ?

L'appellation courante « tout-à-l'égout » est redoutable : elle laisse entendre que l'on peut tout évacuer dans un système d'assainissement. Or celui-ci est conçu pour recevoir uniquement des eaux usées domestiques et des eaux pluviales. Tous les autres déchets doivent être rapportés dans une déchetterie ou une filière spécialisée (par exemples pour les médicaments) ou évacués avec les ordures ménagères s'ils ne sont pas toxiques.

Pourquoi ne faut-il pas jeter de produits toxiques dans son lavabo ou dans les bouches d'égout ?

Les lavabos ou les toilettes sont également souvent le réceptacle de tous les résidus ménagers : fonds de bouteille de pesticides ou de détergents, résidus de peinture, de diluants ou de décapants, médicaments périmés, etc. Cette (mauvaise) habitude, induite par la facilité, mais aussi par le vocable trompeur de « tout-à-l'égout » a également des conséquences potentiellement désastreuses.

Un autre comportement courant consiste à considérer les bouches d'égout ou les avaloirs comme des poubelles et d'y introduire les déchets dont on souhaite se débarrasser.

Pourquoi est-ce dangereux pour le personnel d'entretien de la station ?

Ces produits peuvent générer la présence de gaz explosifs, inflammables, toxiques, ou simplement irritants. Chaque fois que vous jetez un fond de diluant dans votre lavabo, demandez-vous si vous aimeriez travailler dans une pièce dans laquelle vous auriez déversé ce produit.

Le danger est encore accru par les effets cocktails. Les différents produits chimiques introduits dans le réseau vont se mélanger, se transformer chimiquement et sont susceptibles de produire des composants encore plus dangereux que ceux d'origine.

Pourquoi est-ce dangereux pour la station d'épuration ?

Le cœur des stations d'épuration est constitué par le traitement secondaire qui vise à dégrader la matière organique. Ces traitements sont faits de façon biologique en mobilisant des communautés de micro-organismes (bactéries, algues, champignons), qui digèrent, minéralisent et rendent inertes les matières organiques contenues dans l'eau.

Il s'agit d'organismes vivants qui sont donc également sensibles à la présence de produits toxiques.

Si la concentration est trop forte, ces micro-organismes

vont être empoisonnés et mourir et il faudra plusieurs jours pour que les communautés de micro-organismes se reconstituent et que la station d'épuration retrouve un fonctionnement normal.

Pourquoi est-ce dangereux pour le milieu naturel ?

Les produits toxiques introduits dans le système d'assainissement ne sont donc pas éliminés par les traitements secondaires. Une partie importante de ces produits toxiques va donc rejoindre le milieu naturel. Les micropolluants sont aujourd'hui considérés comme l'un des éléments majeurs de dégradation des milieux aquatiques.

Que faut-il faire des produits toxiques ?

Il s'agit là d'une source de pollution qui peut facilement être diminuée par un comportement citoyen. La règle simple à appliquer est qu'aucun produit toxique ne doit être jeté dans le lavabo ou dans la cuvette des WC (ou dans une bouche d'égout). La place de ces produits, si l'on souhaite s'en débarrasser, est la déchetterie ou la pharmacie pour **les médicaments** non utilisés.

Ne jetez pas les graisses de cuisson dans votre évier !

Les graisses de cuisson, graisses animales issues des viandes ou ajoutées ne doivent pas être jetées dans votre évier. Toutes ces graisses se figent en refroidissant. Le liquide chaud versé dans l'évier se fige et se colle aux parois des tuyaux d'évacuation, réduisant couche après couche leur section - un peu comme le cholestérol dans les artères.

C'est pourquoi, il est recommandé d'attendre que les graisses se figent, puis de les jeter, emballé, dans votre poubelle, simplement.

Les huiles de fritures doivent être déposés en déchetterie ou elles seront éliminées.

Soyez particulièrement vigilant avec les entreprises qui interviennent dans votre habitation et qui pour certaines, utilisent les avaloirs comme dépotoir.

Fleury : panier d'un avaloir souillé par de la peinture

Comité des Fêtes

Le 30^{ème} marché fermier a rencontré un vif succès. la qualité des exposants et la variété des produits proposés ont su attirer le chaland et la choucroute proposée par le Comité des Fêtes a été très appréciée. Chacun a pu se régaler en famille ou entre amis.

Merci à tous les bénévoles qui ont su faire de cette manifestation un succès qui ne se dément pas.



Commission « aménagement paysager » Maintien de la 2^{ème} Fleur et « coup de cœur du jury »



le jeudi 13 octobre à Toul, lors de la rencontre régionale des villes et villages fleuris, le village de Fleury a reçu le diplôme « Deux fleurs - prix coup de cœur du jury » accompagné de plantes vivaces à replanter sur la commune. Ce label représente une belle reconnaissance pour les employés communaux et les bénévoles qui ont accompli, avec efficacité, les travaux de jardinage et d'aménagement pour embellir le village et apporter un cadre de vie plus agréable encore. Outre cette récompense, ce label contribue à l'amélioration de notre environnement. En effet, les critères pour son obtention permettent de mesurer et d'apprécier les actions réalisées. La grille d'évaluation a ainsi mis en évidence

ce qui a été fait sur la commune, telles que limitation et valorisation des déchets verts, zéro pesticide, économie de l'eau, intégration du mobilier urbain, propreté, diversité botanique, pertinence des plantations en fonction des lieux, plantes vivaces, entretien, mesure de protection... En conclusion de cette analyse, le jury a précisé que les actions menées pouvaient permettre à la commune d'accéder à la 3eme fleur lors de la prochaine visite en développant la gestion différenciée et en renforçant le paillage sur l'ensemble des parterres. Par conséquent, avant la prochaine visite prévue en 2019, ces recommandations seront progressivement mises en pratique à partir du printemps prochain !

Consultez le dossier complet sur www.fleury.fr



Commission Listes Électorales

Dans le cadre de la révision des listes électorales, la commission signale que les nouveaux arrivants ou les personnes qui ne figurent pas encore sur les listes électorales de la commune peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au 31 décembre. Il convient de se munir de la photocopie d'un titre d'identité, d'un justificatif de domicile (facture d'électricité de gaz ou de téléphone de moins de 3 mois) ainsi que du formulaire cerfa n° 12669*01 dûment renseigné (document à télécharger

sur Internet ou à demander en Mairie)

En revanche pour les jeunes ayant atteint la majorité, les inscriptions sont effectuées d'office par la mairie, selon les indications transmises par l'INSEE. Il est cependant conseillé de vérifier son inscription auprès du secrétariat de la mairie. **Selon les prescriptions de l'article R.5 du code électoral, une permanence sera assurée en mairie le 31/12/2016 de 10h à 12h.**

Communauté de Communes du Sud Messin

La communauté de communes n'est plus aujourd'hui concernée par une fusion. Ses nouvelles compétences ont été définies et nous pouvons maintenant travailler à leur déploiement afin d'apporter de réels services aux habitants mais aussi aux communes.

La première est le service des **déchets ménagers** qui passera de la taxe d'enlèvement à la redevance incitative. (voir ci-dessous) Nous travaillons aussi sur le très haut débit qui devrait arriver sur notre territoire en 2018/2019 ; vous recevrez les informations au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Le **développement économique** est aussi une compétence importante sur laquelle nous sommes en train de travailler. La communauté de communes a fait l'acquisition de 7ha sur la zone de Rémilly et nous allons lancer une étude pour développer cette zone.

Elle va aussi étudier un **projet de territoire** afin d'avoir un véritable outil de développement pour le Sud Messin, en particulier le secteur de l'Aéroport, de la Gare TGV et de l'A31.



Les prochains enjeux sont le **périscolaire** et **l'assainissement** pour lesquels nous devons nous positionner après résultat des études en cours. Si vous souhaitez plus d'informations n'hésitez pas à vous rapprocher des services de la communauté de commune.

Nous allons lancer une étude pour la réfection de la déchèterie de Rémilly qui est dans un état vétuste. Nous avons terminé les travaux sur les équipements sportifs pour le foot, c'est-à-dire un terrain synthétique à Solgne et un vestiaire à Verny et nous vous proposerons prochainement un schéma de liaisons douces sur l'ensemble du territoire, des boucles de promenade de 8/10 km.

Dans le contexte actuel où l'on parle de métropole ou de pôle métropolitain nous restons très vigilants sur ces évolutions. Nous sommes en contact avec les structures environnantes pour ne pas rester isolés dans ces grands changements au sein de nos territoires. Nous sommes en capacité aujourd'hui de travailler seuls et dans de bonnes conditions mais il ne faut pas ignorer le futur. L'année 2017 sera une étape (élections présidentielles et législatives) puis ce sera ensuite celles de 2020 gardons les pieds sur terre et restons sereins pour bien appréhender l'avenir.

A compter du 1^{er} janvier 2018, le service "déchets ménagers" de la Communauté de Communes du Sud Messin sera financé par une redevance incitative à la levée (et non à la pesée). Ce système vous permettra de bénéficier d'une déduction sur votre facture, calculée en fonction du nombre de fois où vous présenterez votre bac à ordures ménagères à la collecte (nombre de levées). Pour faire simple, moins vous sortirez votre bac, plus vous économiserez !

Afin que la mise en place de la redevance incitative à la levée se fasse de façon optimale en 2018, une phase test aura lieu tout au long de l'année 2017. Ainsi, le nombre de levées du bac à ordures ménagères sera comptabilisé dès le 1er janvier, ce qui permettra de vous adresser une facture informative (avec application de la redevance incitative) avant la fin de l'année.

La mise en place de la redevance incitative à la levée aura pour conséquence de récompenser vos efforts en matière de gestion des déchets. Voici quelques gestes à mettre en pratique dès maintenant :

Présenter votre bac à ordures ménagères à la collecte couvercle fermé ;

Trier plus et mieux (pensez aux collectes des recyclables, du verre, des textiles et à la déchèterie) ;

Jeter moins en privilégiant les actions de prévention des déchets (compostage, réemploi, consommation responsable, etc.).



SIVOM

Afin d'en sécuriser les abords, les portails de l'enceinte scolaire ont été remplacés. La chaudière a bénéficié de plusieurs réparations afin d'être opérationnelle dès l'apparition des premiers frimas. Le permis de construire du futur accueil périscolaire vient d'être accepté, les appels d'offre pour les différents travaux vont être lancés.

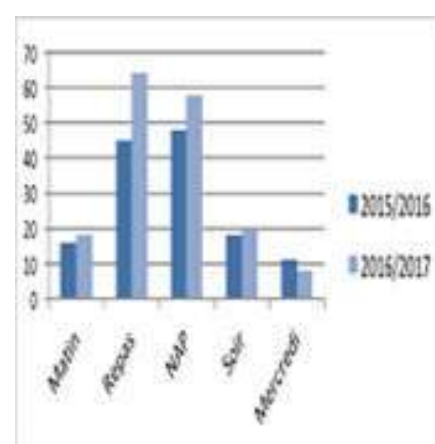
Au vu des effectifs, il s'est avéré indispensable de renforcer l'équipe de l'école maternelle : deux nouvelles aides-maternelles ont été recrutées : Larissa et Virginie.

A l'occasion de la réunion destinée aux parents, la directrice de l'accueil périscolaire a pu présenter le nouveau membre de son équipe, Chloé Bastien, qui occupe le poste de directrice adjointe depuis la rentrée. Elle a également exposé le bilan de la saison passée ainsi que les résultats de l'évaluation de juin faite par les parents et les enfants. Durant l'année scolaire 2015-2016, l'équipe a mis en place de nombreuses activités variées et ludiques, que ce soit lors des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) que pendant l'accueil de loisirs des vacances. L'évaluation montre une belle satisfaction des parents et des enfants : l'implication, la créativité et le dynamisme de l'équipe ont porté leurs fruits !

Évaluation des NAP (Nouvelles activités Périscolaires) version parents




	++++	++	+	-
Les activités proposées sont variées	26	12		
Les activités proposées plaisent à mon enfant	27	11		
Vous êtes suffisamment informé des activités	18	12	7	1
Quelles sont les activités qui plaisent à votre enfant ?				
Activité artistique	23	8	5	
Sport collectif	22	13		
Activité manuelle	27	7	3	
Ecologie	9	15	7	
Civisme	6	19	5	
Activité calme (relaxation, jeux de société)	14	14	5	

Évolution des effectifs



Évaluation des NAP (Nouvelles activités Périscolaires)

version enfants

			
Tu trouves les activités des NAP intéressantes ?	25	1	0
Tu les trouves variées ?	16	10	0
L'ambiance est plutôt ?	23	3	0

Cette année, 130 enfants sont inscrits ; l'effectif lors du déjeuner et lors des NAP est en constante augmentation et nécessite de la part de l'équipe de perpétuelles adaptations, les projets fourmillent et les thèmes retenus cette année vont enchanter les enfants :

- **Je « kiffe ma ville »** : Décoration de Pouilly et Fleury en accord avec les communes...
- **Jeux joue** : découvrir de nouveaux jeux et également en créer...
- **A fond la forme** : découverte de nouveaux sports et respect des règles et des jeux collectifs
- **Dessin animé** : activités autour de dessin animé
- **J'ai 10 doigts** : bricolage, cuisine....
- **Mon environnement** : respect de la planète, des animaux, de notre environnement proche ou moins proche



Nous souhaitons une belle année à tous les encadrants et à tous les enfants





Pendant les vacances d'été, on a voyagé dans le temps...

Au mois de juillet, les 85 enfants inscrits ont pu participer à différentes activités basées sur ces différents thèmes : trois semaines pour s'amuser autour de la Préhistoire, du Moyen Age, des Grandes Découvertes et enfin du Futur....

Ces semaines ont permis la réalisation d'objets en lien avec le thème mais aussi des jeux, des activités artistiques, la découverte de l'escrime, du judo, du speed-ball, la formation des jongleurs et saltimbanques...





A travers les différentes sorties organisées, les enfants ont pu faire une plongée dans l'époque médiévale avec la visite du **château de Sierck** Suivre la piste des cow-boys...et enfin partir vers le futur dans les attractions du **Parc Walligator**



et en octobre ?

Ouvert du 19 au 26 octobre, sur le thème des dessins animés pour plaire aux petits comme aux grands...les animatrices avaient donné rendez-vous à « Peter Pan », « Alice au pays des merveilles », « Némó », au « Roi Lion » mais aussi aux héros des « Rebelles de la forêt » et de « la Ferme se rebelle ».

Des jeux, activités manuelles, chansons et danses sur chaque thème...

Une sortie à **l'aquarium à Nancy** avec des ateliers sur place : « petite bête de la marre » et « où est Charlie? »

La session s'est terminée dans « **l'Hôtel Transylvanie** »... avec les « **Monstres & Cie** ». Les enfants ont participé au défilé d'Halloween et ont récolté un gros tas de bonbons...Avec une participation de 35 enfants à la journée. cette semaine fut riche de très bons moments

merci pour l'accueil des habitants de Fleury



l'école élémentaire Marc Chagall

À l'heure de la rentrée des classes, 105 élèves se sont sagement rangés dans la cour de l'école pour reprendre leur quotidien d'écolier. Ils ont retrouvé leurs maîtresses et maître. Ces derniers ont retrouvé leur envie de transmettre des valeurs, des connaissances et des savoirs faire pour les armer au mieux dans les années à venir.

Voici la répartition par classes :

- 19 CP avec Madame Tarnaud qui est remplacée le jeudi par Madame Bardol.
- 26 CE1 avec Madame Bardol les lundis et mardis et avec Madame Gadat les jeudis et vendredis.
- 18 CE2 avec Monsieur Legay qui est déchargé les lundis par Madame Rouxel afin qu'il puisse assurer les tâches administratives de l'école.
- 21 CM1 avec Madame Villard.
- 21 CM2 avec Madame Omarini.

Un début d'année un peu particulier puisqu'il faut tenir compte de mesures de sécurité plus contraignantes lors des accès à l'école. Tous les usagers de l'école sont d'ailleurs invités à faire preuve de civisme et se conformer avec les nouveaux règlements en usage pour la sécurité des enfants.

Nos sorties scolaires sont bien entendu tributaires de ces contraintes sécuritaires, mais néanmoins peu après la rentrée, les élèves de CM2 ont réalisé des parcours d'orientation afin de (re)découvrir une partie du village de Fleury et des éléments de son passé, puis Le 16 septembre, ils sont allés à Metz.

D'abord à l'Arsenal, ils ont assisté gratuitement à la générale de la symphonie fantastique d'Hector Berlioz, puis au Musée de la cour d'or, ils ont découvert les instruments de musique de l'Antiquité.

Le 16 septembre, nous sommes allés à l'Arsenal. Nous avons assisté à la générale de la symphonie fantastique composée par Hector Berlioz. C'est l'Orchestre National de Lorraine qui interprétait cette œuvre connue dans le monde entier. Jacques Mercier, le chef d'orchestre, dirigeait les nombreux musiciens placés en arc de cercle.

Hector Berlioz a composé la symphonie fantastique en 1830, à l'âge de 33 ans. En la composant, il a pensé à une femme qu'il aimait beaucoup : Harriet Smithson.

« *D'habitude, je n'aime pas trop la musique classique mais j'ai trouvé ça très bien.* » **Thomas**

« *J'ai trouvé que les musiciens ont très bien joué les cinq mouvements. J'ai eu l'impression que quand ils jouaient, je me sentais dans la scène avec leur musique.* » **Jeanne**

« *Mon instrument préféré est le violon parce qu'il joue dans plusieurs mouvements.* » **Naïma**

« *Moi, c'est la harpe car elle a fini le 2ème mouvement et j'ai trouvé ça joli.* » **Lucie**

« *J'ai bien aimé les violons et les tambours parce que le violon peut aller très vite et le tambour a un son fort.* »

Gabriel

« *Dans le dernier mouvement (nuit de sabbat), les instruments ont tous joué très fort. C'était effrayant.* »

Anna

« *Les tambours m'ont donné des frissons.* » **Lise**

Marc Chagall

Voilà plusieurs années que nous fréquentons l'école Marc Chagall. Mais qui est ce personnage ? Nous avons étudié sa biographie et sélectionné quelques œuvres que nous aimons particulièrement.

Marc Chagall est un artiste d'origine russe qui a vécu en France pendant de nombreuses années. Il a subi des exils à cause des guerres et de sa religion.

C'était un artiste amoureux de la couleur. Il a peint énormément de tableaux et dessiné des vitraux. On peut notamment admirer le vitrail de « La paix » à la chapelle des Cordeliers, à Sarrebourg ainsi qu'« Adam et Eve » à la cathédrale de Metz. L'amour de sa vie était Bella, qu'il a représentée sur de nombreux tableaux.

Marc Chagall est mort en 1985 à l'âge de 98 ans.



Jeu : A vous de retrouver le tableau préféré des élèves (ci-dessous) en lisant la description qu'ils en ont faite.

« **La promenade** » m'inspire la joie, l'amour et la bonne humeur. Il y a plein de couleurs et je trouve ça joli. **Lucie**

J'aime bien le tableau « **Les mariés de la tour Eiffel** » car Marc Chagall a l'air heureux avec Bella, comme s'il voyait la vie en rose. Les couleurs sont très belles et j'aime bien l'ange qui tend le bouquet de fleurs à Bella. **Tom et Emma**

« Dans « **Le peintre aux sept doigts** », Marc Chagall a fait un auto-portrait et il utilise des formes géométriques. A la fenêtre, on voit une ville : c'est Paris avec la tour Eiffel ». **Ata et John**

« Mon tableau préféré est « **Le cirque bleu** » car ce tableau me rappelle la joie. Il y a beaucoup de bleu. J'adore l'acrobate au centre du tableau. Je trouve ça très beau. » **Nina**

« Moi aussi, je trouve « l'acrobate magnifique » et le cheval vert a de jolis motifs sur lui. J'aime bien la lumière du spot qui éclaire l'acrobate. » **Lona**

« Dans « **Autour d'elle** », le bleu du fond est vraiment magnifique et on comprend tout de suite que Marc Chagall est très triste grâce à l'idée de la tête retournée. » **Thomas**

« Je trouve les nuances de bleu magnifiques et la signification du tableau est très forte. La robe rose de Bella est toujours là, même avec la tristesse. L'image des mariés rappelle les bons moments qu'ils ont vécus ensemble. » **Anna**



de Marc Chagall



English breakfast at school....

Do you like sausages ? *Yes, I like sausages ! Yum !*
 Do you like orange juice ? *No, I don't like orange juice.*
I prefer ice tea !
 Voici quelques échanges qui ont pu être formulés



mercredi 19 octobre, entre les élèves de CM1 et CM2 et leurs maitresses, dans le cadre d'un petit déjeuner anglais pris à l'école. Les enfants ont fait honneur aux plats cuisinés britanniques. Ils ont également apprécié les desserts confectionnés par les mamans.

Merci aux participants ! It was very nice !

Voici une manifestation organisée par l'école qui entre peu à peu dans la tradition : notre **Marath'école** qui s'inscrit dans la continuité du Metz Mirabelle Marathon et de la détermination de ceux qui y prennent part. Il s'agit pour les enfants de choisir une distance de course en endurance (entre 600m pour les plus petits et 4 km pour les plus grands) et de respecter leur engagement, c'est-à-dire de courir sans marcher. Le 13 octobre, au départ de la rue de la forêt à Fleury, tout le monde a joué le jeu et chaque élève a été récompensé de ses efforts d'abord, par un bon goûter préparé par les parents, puis par une belle médaille remise par Madame Boussat, membre de l'équipe organisatrice du marathon messin.



**COURAGE
BRAVO**



Le 14 octobre, les élèves de CP et CE1 sont allés à Manderen (château de Malbrouck) pour visiter l'exposition consacrée aux samouraïs et aux armures au Moyen-âge.

Après le pique-nique, ils sont allés visiter la maison de la nature du Pays de Sierck à Montenach et ont participé à des ateliers sur le thème de la nature.



Cette année, les enseignants des classes de CE2, CM1, et CM2 ont souhaité faire découvrir à leurs élèves la ville de Verdun et ses sites de mémoire, dans le cadre du centenaire. Accueillis par une guide de l'office du tourisme, celle-ci a conduit les élèves à la découverte de l'ossuaire de Douaumont et son impressionnant cimetière.



A l'assaut des tranchées !



Non, il ne s'agit pas du départ du train fantôme, mais d'un voyage dans le passé, au cœur de la citadelle.





Et pour terminer, la visite d'un village détruit pendant les combats de 1916 : Fleury devant Douaumont !

A l'approche de cette fin d'année, tous les élèves vous souhaitent de joyeuses fêtes et un bon départ pour 2017.

Un spectacle à l'Ecole Maternelle...

C'est avec bonheur que les 76 élèves de l'école maternelle ont assisté à leur première représentation théâtrale de l'année. **Gigotte et le dragon** se sont installés dans les locaux le temps d'une représentation matinale. Un plaisir qui sera renouvelé plusieurs fois dans l'année avec des contes de Noël et un spectacle musical au mois d'avril 2017.

Les enseignants remercient l'AIPE pour le subventionnement de ce spectacle.



Et si on pensait à la sécurité de nos enfants ?



Certains jours, l'accès à l'école devient très difficile et dangereux pour les piétons. Comptant sur le civisme de chacun, il est demandé à tous de se garer sur les emplacements et d'éviter de s'arrêter au niveau de l'accès à la salle polyvalente afin de permettre à nos enfants de circuler dans des conditions de sécurité optimales.

L'Association Intercommunale des Parents d'Élèves a fait sa rentrée !

Notre action reste inchangée : récolter des fonds pour financer les sorties pédagogiques, l'achat de matériel et tout autres dépenses nécessaires pour assurer à nos enfants un environnement d'apprentissage agréable au sein du groupe scolaire Marc Chagall.

Mardi 27 septembre, s'est tenue l'assemblée générale de l'AIPE lors de laquelle un nouveau bureau a été élu.



(De gauche à droite) **Di Candia** Laetitia, Trésorière - **Barrois** Anne, Secrétaire - **Corso** Nathalie, Présidente - **Strecker Muller** Sarah, Chargée de communication.



Bienvenue à nos nouveaux membres et merci aux anciens de continuer l'aventure à nos côtés !

Une nouveauté a fait son apparition :

en adhérant à l'AIPE (5€/an), vous bénéficierez de **tarifs préférentiels** sur plusieurs manifestations. Alors, si vous souhaitez soutenir notre action ou si vous avez un peu de temps à donner, il n'est pas trop tard pour nous rejoindre ! (Inscription possible tout au long de l'année) Toute notre équipe se tient à votre disposition !

En attendant d'avoir le plaisir de vous rencontrer vous et vos enfants lors de nos manifestations, nous vous souhaitons, par avance, d'agréables fêtes de fin d'année.

Joyeux Noël et bonne année 2017 !

Nathalie CORSO, présidente de l'AIPE et son équipe.

Nouvelle année, nouvelle équipe, nouveaux projet

Saison(s) 2016/2017



Cette saison 2016/2017 est placée sous le signe de la bonne humeur avec comme objectif principal : **faire plaisir aux enfants !**

L'AIPE compte cette année **17 membres actifs** et vous a concocté un programme riche et varié :

Automne

Fête d'halloween
Après midi jeux de rôles
Marché de saint Nicolas

Hiver

Chocolats de Noël
La boum de Mardi gras
Brocante puériculture

Printemps

Fêtons les grands-mères
Chasse aux œufs de Pâques
Olympiades familiales

Été

Kermesse de l'école
Fête patronale
Journée des associations

Associations



Association Sport Pour Tous Fleury-Pouilly

La saison 2016 – 2017 est déjà bien engagée à l'association SPORT POUR TOUS FLEURY-POUILLY. Sachez qu'il n'est pas trop tard pour essayer nos séances de gym et de latino (bonnes résolutions en début d'année) Deux heures gratuites et sans engagement vous sont offertes, profitez en !

Il faut savoir que les différentes activités proposées par nos animatrices ont un bienfait pour votre santé et apportent un bien être au quotidien que ce soit sur le plan physique que mental.

De plus, l'ambiance joyeuse, conviviale et dynamique fait partie intégrante de nos cours.

Pour cette nouvelle rentrée on note plusieurs adhésions de personnes de villages voisins de Fleury-Pouilly, mais aussi, fort heureusement de plusieurs gymnastes issues des nouvelles venues de Fleury. C'est très encourageant et cela permet aux nouveaux habitants de nouer des contacts amicaux avec les anciens.

Petit rappel de nos activités :

Le lundi matin de 9 H 15 à 10 H 15 Gym d'Entretien
 Le lundi soir de 18 H 15 à 19 H 15 A G E E
 Le mardi soir de 20 H 15 à 21 H 15 A G E E
 Le mercredi soir de 19 H à 20 H Aéro Latino Dance
 Le jeudi matin de 9 H 15 à 10 H 15 Gym d'entretien
 Le jeudi soir de 19 H 45 à 20 H 45 Aéro Latino Dance

Accès à nos six cours sans limite et avec une seule cotisation payable en plusieurs fois, pour les moins de 18 ans, le tarif est de – 35 % du tarif normal.

Autre bonne nouvelle, nous acceptons les coupons Sport/Ancv pour les règlements.

Des moments festifs sont organisés par l'association pour ses adhérents, soirée de Noël, matinée galette des Rois, Repas annuel des gymnastes et leurs conjoints, soirée de fin de saison. C'est l'occasion pour les gymnastes des différents cours de se rencontrer, de faire connaissance dans une ambiance des plus conviviale et joyeuse.

En 2016, SPORT POUR TOUS a participé activement à la journée des associations, à la fête patronale de Fleury et de Pouilly, quelques membres de l'association ont tenu des postes en tant que bénévoles pour le marathon de Metz Mirabelle.

En cette fin d'année, tout le comité de SPORT POUR TOUS vous souhaite une excellente année 2017.

Renseignements et contacts :

Evelyne MALLINGER : Tél. : 03.87.52.68.03

Françoise DEUTSCH : Tél. : 03.87.52.56.06

Pour mieux nous connaître, consultez nos pages perso sur <http://www.vernois57.free.fr> rubrique sport) Ou sur Google Vernois 57, SPORT POUR TOUS



Fleury Loisirs : Tennis de table

Pour cette saison 2016-17, nous avons pour l'instant 35 inscrits dont seulement trois enfants de moins de 15 ans. (Certains enfants, présents l'année dernière, sont partis au collège et se sont tournés vers d'autres activités). Par contre huit nouveaux joueurs adultes nous ont rejoint, sept étant maintenant intégrés dans les équipes en compétition.

Trois équipes évoluent cette année en compétition COJEP : Une en division 2, une en division 4, une en division 5. Elles sont encadrées par trois capitaines expérimentés : Respectivement : Pierre André, Patrice Duval et Ludovic Armand.

Retrouvez-nous les mardis soir à la salle polyvalente de Fleury de 19h à 21h30 pour essayer ce sport attractif et très divertissant. **Nous avons des balles et des raquettes à votre disposition ! A bientôt.**



sur scène! Nous nous retrouvons tous les vendredis de 19h à 20h et nous travaillons déjà sur une pièce très actuelle et très « dynamite »...A suivre !

Marie et Karine

Théâtre : Cette année encore « L'Envolée », troupe de théâtre enfants de Fleury Loisirs, aura l'occasion de faire craquer les planches ! Dix sept enfants nous ont rejoint dans cette belle aventure, tous très motivés et avec des idées plein la tête... Les cours se déroulent en deux sessions d'une heure, les mercredis de 17h à 19h, dans la salle ronde de Fleury. Nos petits acteurs travaillent déjà sur 2 pièces que nous présenterons courant juin. Une nouveauté cette année : un atelier théâtre adulte a vu le jour ! Et c'est pour nous une belle évolution pour la section théâtre. L'occasion est donnée à 5 femmes pleines d'énergie et surprenantes, de montrer leur talent d'actrice, avec un objectif tout simple : se faire plaisir

Quoi de neuf à la bibliothèque ?

Pluie, brouillard et froid sont de retour...

Préférez un bon livre et un café bien chaud devant la cheminée !

La bibliothèque vous propose un choix varié de romans et d'albums pour les plus jeunes.

Bibliothèque Fleury Loisirs

15 rue Gérard Mansion Fleury

Jeu 15H30-17H00

Samedi 10H00-11H30



Associations

Kany club de Fleury**L'association est née il y a 30 ans**

Le Kany-Club de Fleury est une association de vétérans qui pratique le football loisir qui a été créé le 5 septembre 1986, par une bande de copains habitants à Fleury. Le nom du club a été choisi suite au surnom du président fondateur Claude Bouvy dit Kany. Par la suite, des personnes extérieures à la commune ont rejoint le club. De nombreuses activités ont été faites pendant ses 30 ans par le biais de plusieurs présidents :

- Des voyages avec les familles dans le Jura, le Doubs, les Vosges, l'Alsace, la côte d'Opale, l'Angleterre et Paris

- Plusieurs participations aux Téléthons, aux marathons de Metz, aux fêtes patronales de Fleury

- Pendant de nombreuses années, création de très beaux chars du Père Noël avec défilé sur les communes de Fleury et de Pouilly, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

- Tournois de sixte de football vétérans dans la salle omnisports de Fleury, avec la participation de 20 équipes en mémoire des joueurs décédés du club, Patrick Michaud et Daniel Becker. Ces tournois ont été remplacés par des tournois de sixte de football en pleine air sur le stade communale de Fleury, le 1er mai de chaque année.

- Repas dansant à la salle omnisports de Fleury en octobre 2013 avec 450 convives.

Le club a connu beaucoup de joie pendant ses 30 ans, de très bons résultats sportifs et des drames : décès de 2 joueurs pendant les matchs.

Dans la bonne humeur et avec un certain esprit de compétition, tous les membres se retrouvent régulièrement pour participer à des matchs amicaux contre des équipes vétérans de la région lorraine et s'entraînent tous les mercredis soirs au stade de Fleury. En préambule de la dernière assemblée générale de l'équipe de football vétérans du Kany-Club de Fleury.

André Kremer, Président du Club depuis 2002 et joueur depuis la création du club, a remercié : les joueurs, les bénévoles présents tout au long de la saison, les 25 sponsors qui nous aident depuis de nombreuses années, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et la municipalité pour l'entretien du terrain ainsi que la commune de Pouilly pour le prêt de leur salle des sports pour les entraînements en hiver.

Le bilan sportif de la saison écoulée a été très positif :

Sur 26 matchs joués : 18 victoires, 4 défaites et 4 nuls. Ces résultats ont été obtenus en match aller et retour contre les équipes de la vallée de l'Orme, la vallée de la Fensch et de la Région Messine. Le club a participé à 10 tournois en salle et sur terrain où les résultats ont été excellents avec plusieurs places de demi-finalistes et finalistes.

Le nouveau comité pour la saison 2016/2017 se compose comme suit :

André Kremer président, Dominique Gaspard premier vice-président, Eric Wilhelm deuxième vice-président, Joly Francis trésorier, Joly Laurence vice trésorière, Isabelle Kremer secrétaire, Di Giovanni Emanuel entraîneur et suppléant Frédéric Woirhaye, Francis Joly responsable intendance, Patrice Vasseur et Fabrice Poirier commissaires aux comptes.

Manifestations pour la saison 2016/2017 Participation de la fête Patronale de Fleury, Tournoi de sixte de football du Kany club à Fleury le lundi 1er mai 2017, avec la participation de 20 équipes et nombreux sponsors.

Si vous désirez nous rejoindre et partager nos activités dans un esprit convivial, contacter Le président du Club : André Kremer au 06 14 84 59 81, les joueurs de plus de 30 ans peuvent intégrer le club.



Art Culture Création Danse, GRS pour nos enfants

L'Association Art Culture Création remercie les nombreux fleuriens (parents et enfants) pour leur confiance renouvelée d'année en année. Notre équipe moderne et dynamique est toujours à votre service pour vous proposer des activités créatives et novatrices.

Et nous sommes en permanence à votre écoute pour encore diversifier nos cours et répondre à vos attentes.

Gisèle , professeur diplômée d'état, assure les cours tous les mercredis à 14h au Gymnase de Fleury, salle ronde.

Des spectacles et des manifestations sportives sont organisés tout au long de l'année avec des récompenses pour les enfants.

Le 15 décembre 2016 Spectacle de Noël avec la présence du Père Noël et remise de cadeaux. Le 11 mars 2017 Concours de Danse Et Spectacle de fin d'année au mois de juin (date à définir). Vous pourrez ainsi constater les progrès artistiques de vos enfants et l'originalité de nos chorégraphies.

N'hésitez pas à nous rejoindre même en cours d'année ... vous êtes les bienvenus.



Le Chœur mixte Vibrations de l'Association La Villageoise a bien terminé l'année 2016 en chantant « les Gospels de Noël » à Fleury le 27 novembre, mais aussi d'autres Chants de Noël à Basse-Ham, invité le 11 décembre par la Chorale « Chant Hamois ». C'est au profit de la Banque Alimentaire de Woippy que VIBRATIONS a donné son concert-spectacle « Un Air de Famille » le 18 décembre...

Et pour cette **année 2017**, VIBRATIONS chante à Augny à la salle des fêtes, le 21 janvier à 20h30 (Entrée libre offerte par la Mairie)... à Maizieres les Metz (TRAM) le 4 mars...et à Rosselange le 2 juin !

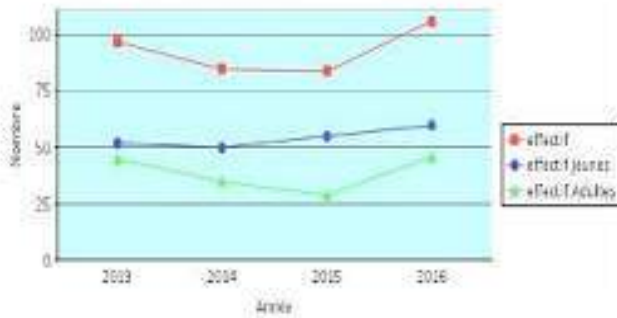
A Fleury, VIBRATIONS vous propose **un week-end chantant** avec le Chef de Chœur Québécois **Marc André CARON**, les 11 et 12 mars 2017. C'est un amoureux du chant choral, longtemps chef des « Fous chantants d'Alès ». Vous serez sous le charme de son accent, son humour et bien sûr son talent...

VIBRATIONS est dirigé avec passion par **Anne Victorion**, accompagnée par **Séverine Louyot**, pianiste de talent...**N'hésitez pas à venir chanter avec nous ou à venir nous écouter ! Et parlez-en autour de vous ! MERCI ET A BIENTÔT !**



Associations

Tennis Club de Fleury
2015-2016 une belle saison



Les chiffres sont éloquent : le Tennis club dépasse la barre des 100 adhérents. Il est important de noter que le nombre d'adultes augmente mais aussi les enfants ce qui est rassurant pour l'avenir

Le TC Fleury c'est aussi un club qui défend de plus en plus haut le nom de notre village : 16 équipes ont participé à un maximum de championnats par équipe : nous retiendrons les premières places des Filles 13-14 ans, des hommes 55+, des garçons 13-14 ans, et des séniors Hommes, sans compter les nombreuses 2eme place. Bravo aux compétiteurs et au coach.

Mais le TC Fleury c'est aussi une place dans l'animation du village : quelques rappels :



Remise des diplomes (G) le Père Noel (H) et des séances de physique pour tous le samedi matin à faire seul ou en famille à prix modique



Longtemps attendu il est là : le Badminton est arrivé. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 06.89.99.57.38 ou par mail : tc-fleury@hotmail.fr

Sport Culture Loisirs Fleury-Pouilly à vos cotés.

Tout au long de la vie, les rythmes de vie évoluent, avec un souhait d'activités dynamiques pour les uns ou plus calmes pour d'autres. Pour y répondre, Béatrice, Dominique, Roseline et Quentin vous accompagnent en Body Sculpt, Pilates, Gym Douce, Hatha Yoga et Zumba.

Ce choix vous est offert de 1 à 3 fois par semaine selon les disciplines. Tout un panel ou chacune et chacun, jeune et moins jeune, trouve son bonheur. La richesse de l'association est dans la diversité !!!

La gym, la danse, le yoga ne sont pas tout. L'équipe du comité est présente bénévolement pour faire vivre l'association, en proposant des moments de convivialité à partager ensemble sans modération : assemblée générale, soirée crêpes, repas campagnard, sans oublier la participation aux fêtes patronales des deux villages.

Après dix années de présidence durant lesquelles il a pris beaucoup de plaisir à dynamiser l'association, **Didier Briot** a profité de l'assemblée générale fin novembre pour passer le relais, tout en restant à l'association et au comité.

Martine Nichil, précédemment secrétaire lui succède.

Tous les éléments sont réunis pour une passation de fonction en toute sérénité, la pérennité de Sport Culture Loisirs est assurée.

Venez nous rejoindre, il y a toujours une place pour vous !

**En cette fin d'année, le comité de Sport Culture Loisirs de Fleury-Pouilly
vous souhaite une bonne année 2017,
sportive et conviviale pour du plaisir à l'état pur.**



Renseignements et contacts : Didier 03 87 62 40 07 - Evelyne 03 54 62 79 66 - Martine 06 30 69 08 01





**Cérémonie du 11 novembre
avec les enfants de l'école**

L'amicale des Élus du Sud Messin a organisé son concours des maisons fleuries 2016. Les lauréats sont pour Fleury :

M et Mme Yves Pernet habitants rue du Beuvrot et M et Mme Michel Mangeot habitants rue de Lussac Les Églises.

Félicitations à eux !



OBJECTIF 2017 :

100 NANAS DE FLEURY POUR LA LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Fort du succès rencontré par l'édition 2016 (66 nanas inscrites), la Commission Sport, Culture et Associations réitère la manifestation, avec l'objectif de faire encore mieux.

Alors mesdames, réservez votre 1^{er} mai sur le calendrier 2017 pour participer à la Messine.

La marche à suivre est la suivante : inscrivez vous sur le site internet de LA MESSINE dès son ouverture en janvier, avec comme nom d'équipe LES NANAS DE FLEURY et ensuite inscrivez vous en mairie directement ou via le site. Cette journée permet de partager un moment féminin et intergénérationnel avec les gens de notre village et vous partez toujours avec un souvenir... A vos baskets ou vos chaussures de marche !



FLEURY RL du 25/10/2016

La Tour reprend vie

Avec un peu plus d'une année d'existence, les Compagnons de la Tour Saint Nicolas Fleury ont tenu leur deuxième assemblée générale. Thierry Redeler, président, dresse un premier bilan des travaux.

Thierry Redeler, président de l'association Les Compagnons de la Tour Saint-Nicolas, fait le bilan après l'Assemblée générale.

Pourquoi avoir créé cette association ?

« Un article est paru dans le *Républicain Lorrain* de janvier 2015, qui évoquait la possible disparition de cette tour avec l'ensemble du corps de ferme, pour faire place à un projet immobilier. Le maire, Jean-Paul Eckardt avec son conseil municipal, voulait préserver cette tour, la considérant comme un monument important du patrimoine du village. Le 15 juin 2015, l'association Les Compagnons de la Tour Saint-Nicolas Fleury était née, avec une première subvention de départ de 1000 €, octroyée par le conseil municipal. »

La mairie est maître d'œuvre du projet

Après une étude de confi-

tement établie pour la mairie par un bureau spécialisé, la solution de mettre en place des tirants pour consolider l'édifice, a été retenue. Les 33 compagnons adhérents ont déjà donné bénévolement quarante semaines de travail pour nettoyer les extérieurs et réaménager les planchers du 1^{er} et du 2^e étage avec échange-ment de poutres portuses. Les prochains travaux concerneront la refaçon de la toiture et de la façade pour un montant de 77 234 € (HT), voté au conseil municipal de septembre dernier. Le maire a fait des demandes de subventions à l'État, à la Région et au Département. Parallèlement, l'association et la municipalité ont signé une convention avec la Fondation du Patrimoine, en octobre, afin de récolter des dons, déduisibles, de particuliers et d'entreprises. Il y a aussi le système débrouillé avec une vente, de calendriers réalisés par Eric Sutter et celle d'un livre, relatant l'histoire de

la Tour, écrit par Jérôme Miceli, notre secrétaire. On a aussi un projet de marché de Saint-Nicolas, le samedi 10 décembre, de 14h à 18h. Ce sera l'occasion de voir l'avancée des travaux en compagnie de l'évêque de Metz. »

« La municipalité a émis l'idée de faire de cette tour, un gîte rural. Les travaux d'intérieur seront budgétés par un deuxième projet de financement. »

Comment vous êtes-vous retrouvé président ?

« Je suis natif de Fleury. Petit, j'ai joué dans cette tour. J'ai un parcours professionnel, depuis 1972, dans le métier de plâtrier. J'ai rénové beaucoup d'églises et de bâtiments historiques. J'aime les vieilles pierres. Voilà pourquoi je suis entré dans cette association et pris des responsabilités. »

Le bureau de l'association est composé de :

Thierry Redeler, président : 06 07 03 43 33
Eric Sutter, vice-président : 07 83 96 81 41

Jérôme Miceli, secrétaire : 06 10 37 55 73
Pierre Stummelen, trésorier : 06 84 83 97 49



Le Tour de Fleury faisait partie d'un corps de ferme datant de 1586. Jérôme Miceli, secrétaire de l'association, a écrit un livre sur sa belle histoire.

LES GENS RL du 27/11/2016 *laurent et marie-claude wolff*

Le bon goût du café est à Fleury

Dans la famille Wolff, d'abord au Sablon puis à Fleury, on est artisan torréfacteur depuis 1964. Voilà huit ans que Laurent et son épouse Marie-Claude ont repris le flambeau. Résistants face à la concurrence des grandes sociétés.

Je ne suis pas George Clooney ! Dernière ce trait d'humour, une petite note d'ambroisie. Du genre de celle qui peut parfois rendre un café insubordable et qui a un nom : la contamination des grandes sociétés.

Dans son petit atelier de Fleury, en tant que patron de Cafés Resto Logistic, Laurent Wolff a toujours tenu bon. Digne héritier de sa tante Alice, de son grand-oncle et de son père Roland, l'homme – comme son frère aujourd'hui restaurateur aux Etats-Unis et comme sa sœur installée dans le Sud de la France – est tombé dans le chaudron de la torréfaction artisanale sans y avoir été poussé. C'était il y a longtemps, bien avant 1989, année où les Wolff quittent le Sablon et la rue de la Chapelle pour la campagne fleuryenne.

« Dans le secteur, nous sommes les seuls artisans torréfacteurs à avoir résisté, mais pour une petite entreprise familiale comme la nôtre cela devient de plus en plus difficile. Certes, on a du travail, mais au final on a du mal à en vivre correctement... », souffle Laurent Wolff qui, depuis huit ans et le départ en retraite de son père, a repris les rênes de l'affaire avec son épouse, Marie-Claude.

Ah, il faut se débattre. Comment ? En proposant des assemblages uniques comme seuls les bénéficiaires indépendants aiment et savent le faire « pour fixer le meilleur de la qualité de chaque grain ».

Robusta, arabica, de Madagascar, du Mexique, du Costa Rica, du Guatemala, de Jéricho, de Nouvelle-Guinée, d'Inde ou encore de Tanzanie : d'où qu'ils viennent, avant d'être cuits à cœur, les grains verts « haut de gamme » sont sélectionnés à partir d'un listing proposé chaque mois par un importateur du Havre. Pour un passionné comme Laurent Wolff, voilà de quoi faire « des centaines de combinaisons possibles ».

« Ici, nous avons des centaines de combinaisons possibles »

partout à l'artisanat local. Plus que des clients, le plupart sont d'anciens devenus des amis », sourit Marie-Claude qui, histoire de diversifier ses offres, propose également des thés de grandes marques, du miel de Fleury, des rougats de Cham-

pagne, des confitures ébouriffantes ou encore des chocolats belges.

Tout cela ne suffit bien évidemment pas. Alors, pour ne pas disparaître, il faut rester viable. « Nous venons de démarrer avec les enseignes Magasin Vert de Marly et de Metz-Herby. Outre la cafétéria de l'hôpital Schuman, nous travaillons également avec certains hôtels comme Campanile et Ibis Budget à Aargy... Récemment, une petite boulangerie de Montigny est venue nous chercher pour proposer ses cafés », se félicite l'artisan torréfacteur. Plutôt que

de s'enfermer sur les coupes durs comme la porte de marché de la Sovah, à 52 ans, Laurent Wolff préfère évoquer l'avenir. Avec l'espoir que des cafetiers et des restaurateurs viennent pousser la porte de Fleury. « Nous avons toute une gamme de cafés à leur faire goûter ! », promet le torréfacteur.

M.-C. C.
Cafés Resto Logistic,
4, rue Nationale à Fleury
(03 87 52 63 41 ou site internet : www.cafes-resto-logistic.fr).



Ce vieux torréfacteur ayant appartenu à l'armée est entré dans la famille Wolff en 1989. « Nous sommes allés le chercher au boulevard de Tréves et, depuis, il fonctionne toujours. »

Élus minoritaires

Un autre choix pour Fleury (le regard des élus minoritaires)

Deux ans et demi de mandat et déjà 4 démissions dans l'équipe majoritaire, pour des « motifs personnels » dit on mais, personne n'est dupe. ¼ des élus sont partis, c'est un désaveu pour le Maire de Fleury qui prônait « une équipe unie, qui vous ressemble ». En réalité, la désunion domine, le mode de gouvernance est contesté. Cette crise dévalorise Fleury, elle porte préjudice à la commune.

Plusieurs dossiers importants pour notre avenir sont présentés aux élus : pour certains nous sommes en total désaccord avec les objectifs poursuivis et les méthodes retenues par le Maire:

1) La tour St Nicolas : Les contribuables financeront l'essentiel de sa remise en état. La majorité n'y voit

rien à redire. Pour nous, c'est inacceptable et ce n'est pas fini! Le promoteur ne prend aucun soin de la tour, désormais propriété communale. La maison accolée à la tour, masque une partie de la façade, faisant disparaître une stèle caractéristique de l'édifice.



Comment peut-on laisser défigurer cette tour, dans laquelle la commune investira des sommes importantes ? Comment ne pas avoir pensé que, faute d'accès sécurisés, la tour ne pourra pas accueillir de public ? Loin du tumulte, « les compagnons de la tour » continuent courageusement leurs travaux !

2) La salle polyvalente. Chacun sait qu'elle vieillit, que des travaux sont à faire et que l'aide de notre partenaire (CMCAS) se réduit. Les imprévus s'accumulent : 2390€ (facture de gaz), 4570 € (réparations électriques provisoires), 5610€ de subventions au comité de gestion. C'est l'absence de méthodes qui nous gêne, les actions au coup par coup, les perspectives improvisées (une nouvelle salle, la suppression d'un court de tennis, une extension ?). Il serait temps d'examiner sérieusement les différentes possibilités d'évolution de cette salle et d'établir une feuille de route pluriannuelle pour l'adapter aux besoins et contraintes à venir.

3) La modification du PLU. Pour se conformer avec la loi, le Conseil du 18.10.2016 décide de réviser le Plan Local d'Urbanisme. Nous veillerons à ce que la majorité ne profite pas de cette révision pour ouvrir à la construction la zone 2AU1 (du terrain de foot et sa périphérie appartenant à Foncière 57). A nos questions précises et insistantes, le Maire répond que la réserve foncière sera conservée mais insiste aussi sur les avantages qu'apporteraient de nouvelles constructions

sur le terrain de foot ! L'avenir de cette zone de 3 ha a provoqué de violents désaccords au sein de la majorité qui se réunit à huis-clos avant le CM (sans élu minoritaire, ni public), décide par avance et occulte le débat. Nous désapprouvons ces méthodes de gouvernance.

4) Le périscolaire : les informations sont rares, le coût de ce préfabriqué atteindra 350000€, la mise en service est toujours reculée. En comptabilisant les enfants inscrits et les enfants à venir (lotissements de Pouilly) on s'aperçoit que le périscolaire est inadapté avant même d'ouvrir. Les conséquences de ce projet, mal géré, se feront sentir durablement en termes de coûts et de confort. Nous regrettons que pour un coût similaire, nos propositions aient été rejetées.

6) La fusion des intercommunalités. Avec 15300 habitants, le Président de la Communauté de Communes du Sud Messin (aussi Maire de Fleury) parvient à éviter la fusion avec nos voisins. Nous considérons que c'est une erreur, nous serons la plus petite intercommunalité de la Moselle. Que nous soyons 15000 (*) ou 15300 ne change rien, notre taille limitera nos possibilités de développement. Nous étions en faveur d'une fusion, mais le Maire de Fleury n'en voulait pas. A ce jour, les réalisations de la CCSM sont sans ambition. Les potentialités de notre territoire, souvent mises en avant, ne sont pas exploitées. Fleury profite peu de l'intercommunalité. Nous verrons si les 3 années qui viennent s'ouvrent sur de nouvelles perspectives.

Dans le RL du 14.11.2016, le Président de la CCSM évoque l'idée de « rejoindre Metz Métropole » ce qui n'engage que lui, la CCSM ayant délibéré sur ce sujet.

Les élus minoritaires (J. Carsignol, E. Vimbert, A. Kremer) vous souhaitent de belles fêtes et une année 2017 dynamique, fraternelle pleine de rencontres et de belles surprises.

(*) La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) considère qu'avec moins de 15000 habitants une communauté de commune n'est pas viable ni capable d'assurer un projet de territoire solide.

État Civil

Ils sont nés, se sont mariés, nous ont quittés.
Voici l'État Civil du 13 décembre 2015 au 12 décembre 2016.

Naissances



ALI Neva	23 février
DARDENNE Emelyne	28 février
SCHREIBER Ellia	14 mars
FRANÇOIS Louise	28 mars
PIFFLINGER MARCHITTI Enzo	12 avril
ROUSSY Soline	19 avril
KINTZINGER Manon	08 juillet
CAROMEL Alyssa	14 août
MEHLEN Chloé	14 octobre
HUMBERT Antonin	25 octobre
CANGE Lisa-Rose	07 novembre
HUTIN Jade	28 novembre

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux petits Fleuriens.

Mariages

CLÉMENTZ Laurene et SOUTO Thomas	11 juin
REGAZZI Audrey et FRANCOIS Jérôme	03 septembre
POUILLEUX Amélie et FRISCH Martin	30 septembre



Nous présentons, aux jeunes époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

Décès



PIERSON née MARTIN Colette	08 février
CÉBULSKI née GAMOT Jeannine	19 février
GROMANGIN née LELAURAIN Monique	14 avril
TOUVENOT née MUNSCH Rolande	20 juin
HESSE Gilbert	13 septembre

Nous renouvelons nos condoléances aux familles.

Pour information : s'agissant des parutions d'articles d'état-civil dans le Républicain Lorrain sollicitées par la municipalité, il est à noter que ces annonces sont soumises au préalable à l'accord des familles.

Agenda des manifestations

- Vendredi 13 janvier 2017
Les Vœux du Maire Salle polyvalente
- Samedi 21 janvier 2017
Soirée musicale « June Jessica » organisée par la commission sports, culture et associations Salle polyvalente
- Samedi 28 janvier 2017
Repas des seniors organisé par la commune Salle polyvalente
- Mercredi 15 février 2017
Chasse aux trésors dès 14h organisée par l'AIPE
- Samedi 11 et dimanche 12 mars 2017
Week end chantant organisé par la Chorale « La Villageoise »
- Samedi 18 mars 2017
Soirée théâtre compagnie « l'autre scène » organisée par la commission sport culture et associations Salle polyvalente
- Dimanche 19 mars 2017
Bourse aux jouets et vêtements organisée salle polyvalente par l'AIPE
- Lundi 1^{er} mai 2017
Tournoi de sixte de football organisé par le Kany Club
- Lundi 1^{er} mai 2017
Les nanas de Fleury à la Messine
- Lundi 8 mai 2017
Marché fermier organisé par le Comité des Fêtes Salle polyvalente
- Samedi 1^{er} juillet 2017
Kermesse de l'école Marc Chagall organisée par l'AIPE
(retrouvez l'agenda des manifestations sur notre site www.fleury.fr)

Associations

A.I.P.E. (Assoc. Intercommunale des Parents d'Élèves)	
Présidente Nathalie Corso.	Tél. : 06 65 47 41 97
ART CULTURE CREATION	
Président Philippe Lochon.	Tel. : 03 87 64 37 86
CHORALE LA VILLAGEOISE	
Présidente Jeannette Cleda	Tél. : 06 23 02 43 56
FLEURY FOOTBALL CLUB	
Président Cédric Subra.	Tél. : 06 11 59 31 56
FLEURY LOISIRS	
Président Aimé Gentit.	Tél. : 06 62 20 48 12
KANY CLUB	
Président André Kremer.	Tél. : 06 14 84 59 81
LES COMPAGNONS DE LA TOUR SAINT NICOLAS FLEURY	
Président Thierry Redeler.	Tel. : 06 07 03 45 33
SPORT CULTURE LOISIRS	
Présidente Martine Nichil	Tél. : 06 30 69 08 01
SPORT POUR TOUS	
Présidente Evelyne Mallinger.	Tél. : 03 87 52 68 03
TENNIS CLUB	
Président Jacques Remigy.	Tél. : 06 89 99 57 38